

Offre de formation

2020

Formations départementales

Formations régionales



Fédération des Centres Sociaux et socioculturels des Hauts-de-Seine

16, rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

t 01 47 21 67 92

✉ accueil@centres-sociaux92





Evaluer l'impact de son action

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2 jours	21 et 22 janvier 2020 de 9h30 à 17h00	FCS 92 à Nanterre	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux fédérés Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

Appréhender la notion de mesure de l'impact ou utilité sociale, en comprendre les enjeux

Découvrir l'émergence de cette notion dans le champs du développement social, de la méthodologie de projets

S'approprier les éléments de définition et des contours d'une mesure de l'impact social : les 5 dimensions de l'impact social, les principes clés

Identifier les enjeux généraux, mais également spécifiques au champ d'action des centres sociaux, de la mise en place d'une mesure d'impact social

Aborder différentes méthodologies possibles pour la mise en place d'une mesure ou évaluation de l'impact social adaptées aux centres sociaux

Identifier les éléments permettant de retenir une méthodologie de mise en place de MIS (enjeux et objectifs pour la structure/ moyens disponibles/ enjeux pour les parties prenantes/...)

Présentation de différentes approches avec mise en avant des avantages/ risques/contraintes/ intérêts : Méthode de la randomisation, Approche coût/bénéfice, retour sur investissement, ...

Construire une démarche adaptée au contexte spécifique d'intervention : il s'agira de proposer une approche qui permette aux apprenant de concevoir une démarche singulière, adaptée aux enjeux de leur structure, aux moyens disponibles et au contexte d'intervention spécifique dans lequel ils s'inscrivent

Identifier de manière concrète, pour chaque participant/ CSC représenté un objet de travail pour le lancement d'une mesure de l'impact social

Proposition d'un temps dédié à l'identification, pour chaque apprenant / CSC représenté, d'un enjeu pouvant faire l'objet d'une mesure de l'impact social.

Mise en situation : accompagnement des participants à poser les éléments clés d'une méthode de MIS pour leur CSC et partage aux participants

Poser les principes d'un suivi sur 6 mois de la mise en place d'une mesure de l'impact social pour chaque CSC représenté lors de la formation

Contenu :

Approche collective d'une définition de la mesure d'impact social

Les enjeux pour le réseau des centres sociaux

Communication et pilotage : ce que peut transformer l'évaluation d'impact social

Théorie du changement

Intervenante : Céline Heizmann, consultante

Tarifs : Adhérents : gratuit (soutenue par la CAF 92)

Inscription auprès de Sandrine : accueil@centres-sociaux92.fr



Renouvellement du projet social

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
5 jours	28 février et 23 avril et 5 juin septembre et octobre 2020 de 9h30 à 17h00	FCS 92 à Nanterre	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux fédérés Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

- Identifier les différentes étapes du renouvellement du projet social
- Optimiser la démarche et impliquer l'équipe, le CA et les bénévoles dans le processus
- Initier de nouvelles démarches pour aller à la rencontre des habitants qui ne connaissent pas le centre - renouveler les outils et démarches
- Expérimenter des démarches pour associer les différents acteurs locaux dans le diagnostic
- Structurer et présenter son projet
- Construire une évaluation qui permette d'évaluer l'impact du projet

Contenu :

- **21 et 22 Janvier de 9h30-17h00**

Travail sur l'impact. Ouvert à tous.

Animée par Céline Heizmann, consultante.

- **28 février 9h30-17h00**

Matinée : Où en sommes-nous ?

Après-midi : Approches pédagogiques.

Animée par la fédération

- **23 avril 9h30-17h00**

Matinée : Où en sommes-nous ?

Après-midi : écriture du projet.

Animé par la fédération

- **5 juin 9h30-17h00**

Méthodologie : orientations, arborescence du projet social.

Ouvert à tous.

Animée par Céline Balança, fédération 78.

Tarifs :

Adhérents : gratuit (soutenu par la CAF 92)



Animer un débat

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2 jours	2 et 3 mars 2020 de 9h30 à 17h00	CSC Grésillons 40 rue François Kovac 92230 Gennevilliers Espace accessible à tous	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs pédagogiques :

- Savoir se positionner, en termes de posture et d'outils, pour réagir face à des propos polémiques ou simplement divergents et appelant à débattre. Donc savoir identifier clairement ce qui relève de la posture professionnelle et disposer de méthodes de communication adaptées.
- Être en mesure de traduire de manière simple le positionnement des Centres Sociaux, et accepter de ne pas avoir à être spécialiste de ces questions pour recueillir une parole et animer un temps d'échange.
- Pouvoir partager un positionnement et des outils communs au sein de toute l'équipe d'une structure.
- Mobiliser pour un temps de débat, le concevoir et l'animer : logique de construction d'un tel temps, définition des enjeux, outils d'analyse collective d'une problématique, outils d'animation et de régulation d'un temps de débat.

Contenu :

Module 1 : Accueillir la parole et réagir (2 jours)

- Construction collective d'une typologie des situations rencontrées et des difficultés de posture, de propos et d'outillages qu'elles posent aux différents professionnels.
- Les fondamentaux de communication nécessaires à toute démarche d'accueil de la parole des usagers et de débat.
- outils et démarches adaptées (communication non violente, Porteur de parole, Accepter et identifier le conflit)
- posture globale d'intervention professionnelle qui traduira l'intention de cheminer avec les usagers sur ces questions

Module 2 : Concevoir et animer des temps de débat (1 jour)

- le débat : légitime et essentiel dans une démarche globale d'éducation populaire.
- distinction entre débat et conflit
- outils et méthodes permettant de faire émerger ou d'affiner des thèmes
- méthode générale pour la construction d'un temps de débat, impliquant la préparation
- Outils d'animation et de régulation : Starhawk, temps de parole, silences,
- Posture d'animation de débat : régulation, neutralité, relances, structuration et cadrage

Intervenant : Sébastien Hovart, *association Second degré*

Tarifs : Adhérents : gratuit pour les bénévoles (FDVA) et salariés (*une demande de financement a été faite auprès de la CPNEF*)

Non adhérents : 200 euros/ stagiaire.

Inscription auprès de Sandrine : accueil@centres-sociaux92.fr



Animation participative

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2 jours	2 et 3 mars 2020 de 9h30 à 17h00	FCS 92 à Nanterre	Acteurs professionnels des centres sociaux Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

- Construire ensemble un cadre théorique sur la question de la mobilisation
- Identifier les principes favorisant la mobilisation collective
- Identifier la posture de l'animateur participatif
- Confronter cette démarche à nos pratiques et nos envies d'expérimentation

Public : toute personne salariée dans un centre social

Contenu de la formation :

- **Construire ensemble un cadre théorique sur la question de la mobilisation**
Définir ensemble les contours de cette notion
Identifier les enjeux permettant le passage de la mobilisation individuelle au collectif
Comprendre le cadre théorique de « l'animation participative » :
 - la Maïeutique,
 - Paolo Freire, l'éducation nouvelle.
- **Identifier les principes favorisant la mobilisation collective**
S'approprier les principes de l'animation participative
Recueillir des situations qui peuvent s'appliquer à ces différents principes
Identifier les difficultés inhérentes à leur concrétisation
Identifier la posture de l'animateur participatif
Accepter de ne rien savoir pour commencer
Partager ses compétences avec le groupe
Faire confiance au groupe.
- **Confronter cette démarche à nos pratiques et nos envies d'expérimentations**
Interroger la posture de celui ou ceux qui mènent la démarche
Outiller la démarche pour favoriser le processus de changement
Construire de nouvelles expérimentations à mener sur son champ d'intervention.

Intervenante : Delphine Caron de la Scop Accolades

Déroulement : 1 module de 2 jours

Horaires: de 9h30 à 17h00

Tarifs: Adhérent : **Tarif 1** : 190 € Non adhérent : **Tarif 2** : 450 €

Date et lieu : **Lundi 2 mars 2020 et mardi 3 mars 2020**

Inscription : union.francilienne@gmail.com





Sensibilisation au Développement du Pouvoir d'Agir

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2 jours	19 et 26 mars 2020 de 9h30 à 17h00	FCS 92 à Nanterre	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux fédérés Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participant.es seront en capacité :

- d'acquérir les repères de la démarche DPA
- de repérer les quatre axes du DPA
- d'utiliser les outils de base du DPA

Objectifs pédagogiques :

La formation doit permettre aux participant.es

- de situer l'approche DPA par rapport aux autres approches « Pouvoir d'agir »
- de repérer les usages possibles de l'approche dans son contexte professionnel
- de s'essayer à questionner, formuler le « problème » et le contexte

Contenu :

- Définition
- Les deux grandes hypothèses : les carences et le Grand Soir
- Les quatre postures : Sauveur, Policier, Militant et Passeur
- Quelques idées forces
- Les quatre axes :
 - Définition du problème : principes de bases, Outils pratiques et pièges à éviter
 - Qui veut changer quoi, pour quoi et pour qui, Tableaux de prise en compte des enjeux (dont les enjeux invariants)
 - Prise en compte des contextes d'application : ce qui est possible ici et maintenant
 - Introduction d'une démarche d'action conscientisante

Intervenant : cadre fédéral du 95

Tarifs adhérents : gratuit (pris en charge par FDVA pour les bénévoles)

Inscription auprès de accueil@centres-sociaux92.fr



Référent famille : une fonction au cœur du projet

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
6 jours	Lundi 20 et mardi 21 avril 2020 Lundi 11 et mardi 12 mai 2020 Lundi 25 et mardi 26 mai 2020 de 9h30 à 17h00	Il sera communiqué ultérieurement (Paris ou Nanterre).	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

- Connaître et comprendre les missions du référent familles
- Construire une vision de la famille
- S'approprier le processus d'élaboration du projet familles
- Articuler les acquis de la formation avec le fonctionnement du centre social
- Découverte de la circulaire CNAF de 2012 et de 2016

Public : personnes occupant la fonction de référent familles dans un centre social avec ou en cours d'agrément ACF

Contenu de la formation :

- **Connaître et comprendre les missions du référent familles**
Identifier et partager une posture du référent familles, partager les pratiques, donner du sens aux positionnements implicites ou institutionnels (lien social, intergénérationnel, soutien à la fonction parentale ...),
La pratique d'animation collective et celle d'accompagnement individuel.
- **Construire une vision de la famille, ses évolutions, les enjeux sociaux**
Approche sociologique de la famille qui s'ancre dans les pratiques professionnelles,
Les enjeux pour les professionnels agissant en direction de la famille sur le territoire,
Articuler ces enjeux et cette vision de la famille avec les fondamentaux du centre social.
- **S'approprier le processus d'élaboration du projet familles**
Approche méthodologique de la démarche projet en centre social.
Découverte et croisement des pratiques réciproques.
- **Articuler les acquis de la formation avec le fonctionnement du centre social, en interne et sur son territoire**
La mobilisation des partenaires dans la conduite du projet,
Favoriser la transformation des pratiques du référent familles sur son territoire,
La pratique du développement social local,
Les pactes de coopération.

Intervenant : Thierry Cheine de la Scop Accolades

Tarifs : Tarif adhérent : 530 € Tarif non adhérent : 1 200 €

Inscription : union.francilienne@gmail.com



Méthodologie de projet et d'intervention en direction des seniors

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
1 jour	24 avril 2020 de 9h30 à 17h00	FCS 92 à Nanterre	Les centres sociaux et socioculturels qui portent un projet spécifique en direction des retraités (nouveaux ou futurs porteurs en lien avec la CNAV) sont prioritaires. Un professionnel peut être accompagné par un bénévole engagé dans le projet.

L'Union Francilienne des fédérations de centres sociaux d'Ile de France souhaite poursuivre son accompagnement des centres sociaux sur les problématiques du vieillissement et du bien vieillir.

Objectifs :

- Renforcer la méthodologie de projet et d'intervention des centres sociaux en direction des publics séniors
- Comprendre les enjeux et attentes de l'appel-à-projet de la CNAV Ile-de-France, en lien avec la nouvelle COG

Contenu :

- Partager les représentations du « bien vieillir » pour un public séniors
- S'approprier les enjeux de la CNAV et les engagements de l'UFFCS sur la thématique
- Connaître les attendus de l'appel à projet
- Pouvoir articuler une méthodologie d'intervention projet séniors au sein du projet social

Intervenants : Christine Giraud de la Scop Accolades, co-animation par un représentant de l'Union

Tarifs : Cette formation est gratuite pour les participants (20 places disponibles)

Pour vous inscrire dans la limite des places disponibles et au plus tard le 23 mars :

union.francilienne@gmail.com



Parcours d'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes - Électeurs en Herbe

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
1 jour	12 mai 2020 de 9h30 à 17h00	FCS 92 à Nanterre	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

- Faire s'approprier aux professionnel.le.s le programme d'éducation à la citoyenneté mis en œuvre auprès des 11-18 ans par l'association Électeurs en Herbe
- Offrir un cadre d'expérimentation concret et participatif pour éduquer les jeunes à la citoyenneté

Contenu :

— Découverte et appropriation des parcours clé en main et à la carte : des activités pédagogiques de nature et de complexité différentes à "piocher" afin de créer un parcours adapté à votre contexte, selon le temps dont vous disposez et vos objectifs pédagogiques.

Les activités proposées par Électeurs en herbe s'inscrivent dans le champ des pédagogies actives, c'est-à-dire qu'elles visent à permettre aux jeunes de construire de la connaissance à partir d'**expériences d'apprentissage variées** dont ils sont les acteurs et les auteurs.

Intervenant : Jérémie Chaligné de l'association Électeurs en Herbe

Tarifs :

Adhérents : gratuit pour les bénévoles et salariés (*une demande de financement a été faite auprès de la CPNEF*)

Non adhérents : 150 euros/ stagiaire.

Inscription : clara.stern@centres-sociaux92.fr



Valeurs de la République et laïcité

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2 jours	1er semestre 2020 de 9h30 à 17h00	centres sociaux 92	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux ou EVS Aucun pré-requis n'est demandé

2 jours, sur site à la demande des centres - animée par des chargées de missions fédérales
Destinée à toute personne salariée ou bénévole d'un Centre social ou Espace de Vie Sociale

Premier jour :

- Représentations du principe de laïcité
- Repères historiques
- Approche juridique
- Analyse de situations professionnelles

Deuxième jour :

- Analyse de situations professionnelles
- Cadres réglementaires à mobiliser
- Posture et communication
- Cadre légal relatif aux relations socio-éducatives



Cette formation est gratuite pour les participants.

Elle s'inscrit dans le plan de déploiement soutenu par la CGET -

Inscription auprès de [Madely](#) ou [Clara](#), à la demande des centres.



DEJEPS- Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2555H dont 623H en centre de formation et 1932H en entreprise	du 21/09/2020 au 25/02/2022	INFA à Nogent (94)	Etre titulaire : - Du BPJEPS, - Ou d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation enregistré au RNCP, - Ou d'un diplôme de niveau 4 enregistré au RNCP. Ou : Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400H minimum.

L'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels et la Boîte Sans Projet ont souhaité s'associer pour mettre en place une formation DEJEPS spécifique aux fonctions de coordinateur d'un centre social. Cette coopération s'inscrit en partenariat avec l'INFA, organisme de formation.

L'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels et la Boîte Sans Projet ont comme spécificité le développement et l'accompagnement des initiatives des habitant.e.s, des bénévoles et des salarié.e.s, dans une perspective d'éducation populaire et de transformation sociale.

Objectifs :

- Concevoir et piloter un projet dans le cadre des réseaux professionnels en tenant compte des politiques publiques locales,
- Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'animation,
- Animer une équipe pluridisciplinaire, de veiller à son budget,
- Effectuer le bilan des actions réalisées,
- Conduire des démarches pédagogiques en prenant en compte les caractéristiques des publics,
- Conduire des actions de formation dans le champ de la formation professionnelle.

Contenu :

- UC 1 : Concevoir un projet d'action (méthodologie de projet / diagnostic / outils d'investigation / sociologie des organisations/ sociologie des rapports sociaux de domination / socio histoire de l'éducation populaire / vie associative et ses enjeux)
- UC 2 : Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action (gestion de conflits / gestion et analyse financière / politique et fonctionnement publique / enjeux économiques sociaux et culturels / éducation populaire)
- UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (élaborer une séquence de formation / les différentes démarches pédagogiques)
- UC 4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité (responsabilité civile et pénale / réglementation des ERP et des ACM)

Tarifs : coût global de la formation : 7 164,50 €

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 21/08/2020

Date d'information collective : le 26 mars 2020 à 14h00 à l'INFA
inscription : [cliquez ici](#)



DESJEPS - Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
2212H dont 511H en centre de formation et 1701H en entreprise	du 21/09/2020 au 17/12/2021	INFA à Nogent (94)	Etre titulaire : - Du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », - Ou d'un diplôme de niveau 6 dans le champ de l'animation enregistré au RNCP, - Ou d'un diplôme de niveau 6 enregistré au RNCP. Ou : Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400H minimum.

L'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels et la Boite Sans Projet ont souhaité s'associer pour mettre en place une formation DESJEPS spécifique aux fonctions de direction d'un centre social. Cette coopération s'inscrira en partenariat avec l'INFA, organisme de formation avec lequel nous avons déjà développé, avec succès, 2 promotions de DESJEPS. L'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels et la Boite Sans Projet ont comme spécificité le développement et l'accompagnement des initiatives des habitant.e.s, des bénévoles et des salarié.e.s, dans une perspective d'éducation populaire et de transformation sociale.

Objectifs :

- Construire la stratégie d'une organisation,
- Gérer les ressources humaines et financières d'un secteur,
- Diriger un projet de développement,
- Organiser et être garant de la sécurité dans son champ d'activité (normes, législation, expertise du secteur).

Contenu :

- UC 1 : Construire la stratégie d'une organisation (Management stratégique et développement / Management opérationnel / Politique et enjeux territoriaux)
- UC 2 : Gérer les ressources humaines et financières d'un secteur (Gestion des RH / Gestion budgétaire et Analyse financière // sociologie des organisations)
- UC 3 : Diriger un projet de développement (Sociologie des rapports sociaux et de domination / Conduite de changement / Analyse de pratique professionnelle)
- UC 4 : Organiser et être garant de la sécurité dans son champs d'activité (Normes, Législation, Expertise du secteur)

Tarifs : coût global de la formation : 6 887,50 €

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 21/08/2020

Date d'information collective : le 26 mars 2020 à 14h00 à l'INFA
inscription : [cliquez ici](#)



Impacts et enjeux du numérique et des écrans :

accompagner les acteurs de terrain à animer des actions avec les adolescents, enfants et parents

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
1,5 jour	Date à définir au 2ème semestre 2020	FCS 92 à Nanterre	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

- Sensibiliser les professionnels à l'usage des écrans par les adolescents, les enfants et les bébés et à l'e-éducation des enfants et des adolescents
- Amener les professionnels à animer des actions pour les enfants et les adolescents, ainsi que les parents

Contenu :

- Les différents usages internet par les adolescents (réseaux sociaux, jeux en ligne, YouTube...)
- Les différentes cyber violences
- Les enjeux de la participation des enfants et des parents
- Monter une action de prévention

Moyens pédagogiques : Regroupements collectifs. Animation interactive et groupe de travail.

Intervenant : Génération connectée

Tarifs :

Adhérents : gratuit pour les bénévoles et salariés (*une demande de financement a été faite auprès de la CPNEF*)

Non adhérents : 150 euros/ stagiaire.

Inscription : accueil@centres-sociaux92.fr



Les fondamentaux du travail en centre social

Durée	Date(s) et horaires	Lieu	Public et pré-requis
4 jours	5, 6, 23 et 24 novembre 2020 de 9h30 à 17h00	Il sera communiqué ultérieurement (Paris ou Nanterre).	Acteurs professionnels et bénévoles des centres sociaux Aucun pré-requis n'est demandé

Objectifs :

- Découvrir les bases historiques et théoriques du centre social
- Conduire un projet en centre social
- Comprendre l'environnement règlementaire des centres sociaux
- Identifier les modes d'intervention du centre social
- Repérer les différentes missions des professionnels en centre social
- Construire une posture de l'intervenant

Contenu :

- Découvrir et s'appropriier les bases historiques et théoriques du centre social
 - Histoire croisée des centres sociaux et de l'éducation populaire,
 - La charte fédérale : des valeurs partagées pour agir ensemble,
 - La fonction d'animation globale : points repères.
- Conduire un projet en centre social
 - La spécificité de la conduite des projets d'action en centre social,
 - L'élaboration du projet social : son articulation avec l'activité au quotidien.
- Repérer et comprendre l'environnement des centres sociaux
 - L'animation de la vie sociale : une politique familiale et sociale de la CNAF,
 - L'animation globale et l'animation collective familles,
 - Atelier d'échange sur les différents cadres de référence.
 - Identifier les modes d'intervention spécifiques du centre social
 - Les missions générales et complémentaires des centres sociaux,
 - La participation des habitants : un principe méthodologique incontournable,
 - Le travail de réseau et l'approche communautaire : mobiliser les potentiels.
- Construire une posture de l'intervenant
 - Analyse des pratiques et mise en perspective dans le cadre d'intervention des Centres Sociaux,
 - Les conditions du « faire avec » et le développement du pouvoir d'agir,
 - Prendre sa place dans le projet du centre social.

Intervenante : Christine Giraud de la Scop Accolades

Tarifs : Tarif adhérent : 380 € Tarif non adhérent : 900 €

Inscription : union.francilienne@gmail.com

Avec le soutien de nos partenaires

